



Compte rendu de la Réunion du lundi 05 août 2019

Convocation 01 août 2019

Présents : Mr MOULY Alain – Mr ROUSSEL Christian - Mr STEENBERGEN Nils - Mr Fraïsse Francis - Me GUERRERO Jeannine - Mr BOULET Bernard.

Excuse : – Mr BARREAU Jean Guy

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du compte rendu de la séance du 17 juillet 2019.
- 2 – Informations.
- 3 – Echanges terrains avec SCI La Figuière.
- 4 – Recensement 2020.
- 5 – Questions diverses.

Début de la séance :

Le quorum est atteint la séance débute à 18 heures.

1 – APPROBATION DUCOMPTE RENDU DU 17 JUILLET 2019 :

Le compte rendu du conseil du 17 juillet 2019 envoyé à chacun des membres du conseil municipal est approuvé à l'unanimité des membres du conseil.

2 – INFORMATIONS :

Les travaux de restauration des dégâts causés par les intempéries vont continuer : au bord de la rivière le long de la station d'épuration et sur le chemin de Mardet.

Une nouvelle réunion pour le schéma directeur de l'eau potable se déroulera en septembre.

Contrairement à ce qui a été annoncé lors du dernier conseil la société Véolia va continuer la collecte des emballages.

La parcelle D 343 de Mr PHALIPPOU Marius (décédé) doit être supprimée des biens vacants sans maître, une sixième personne peut prétendre à recueillir la succession, cinq étaient connues précédemment.

Monsieur PETIT Jérôme employé municipal, sera en congés la semaine du 12 au 18 Août 2019.

Le recensement 2020 doit être ajouté à l'ordre du jour.

3 – ECHANGE TERRAINS AVEC SCI LA FIGUIERE:

Monsieur le Maire rappelle la délibération N°2 du 9 mars 2018 concernant l'échange de parcelles entre la Mairie et la SCI La Figuière et vient apporter des précisions sur cette transaction.

Il demande au conseil :

- De valider cet échange, (le coût des terrains, estimé à 900€ l'ha, pour une valeur de 26 688.15€).
- Que la SCI La Figuière prenne à sa charge tous les frais notariés et s'il y a nécessité, les frais d'un géomètre expert.

Vote: A l'unanimité des participants cette résolution est acceptée.

4 – RECENSEMENT 2020:

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un recensement de la population est prévu au début de l'année 2020, il propose par délibération de nommer Mr ROUSSEL Christian 1^{er} Adjoint coordonateur de cette opération et Monsieur BARREAU Jean Guy coordonateur suppléant.

Un agent recenseur de la population doit être nommé : Mme SERVERA Angélique est proposée pour effectuer cette mission.

Vote : les propositions de coordonnateur et d'agent recenseur sont acceptées à l'unanimité des participants.

5 – QUESTIONS DIVERSES :

Suite à la demande de pose d'un poêle à bois, par les locataires du gîte communal de l'ancien presbytère, une étude de faisabilité du tubage de la cheminée va être demandée à une entreprise qualifiée, ainsi qu'un devis du coût des travaux. Il est rappelé que le contrat de location signé par les locataires mentionne un chauffage central au gaz. Suite à l'établissement, de la faisabilité et du devis, Monsieur le Maire proposera à un prochain conseil de délibérer sur la nécessité de réaliser ces travaux.

Monsieur BOULET Bernard a accepté que les branches de cerisiers surplombant la route, après la Mairie, en direction de La Moularié soient coupées par l'employé municipal.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 19h.

Approbation COMPTE RENDU du 05 – 08 – 2019 le 20-09-2019

BARREAU Jean-Guy	BOULET Bernard	FRAÏSSE Francis
GUERRERO Jeannine	MOULY Alain	ROUSSEL Christian
STEENBERGEN Nils		

La secrétaire de séance ROUSSEL Christian